



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite au transfert du siège de la société de la Suisse à l'étranger

Date de publication: SHAB - 18.12.2019

Numéro de publication: SR04-0000000204

Canton: GE

Entité de publication:

Poncet, Buhler, Lacin & Vallery, Rue Pedro-Meylan 5, 1208 Genève

Transfert de siège vers l'étranger SKYVALLEY SA

1. Publication

Organisation avant soumission au droit étranger:

SKYVALLEY SA
CHE-112.157.123
c/o: ALBER & ROLLE Experts-comptables Associés SA
Chemin Frank-Thomas 34
1208 Genève
Précédent siège de l'organisation : Genève

Office du registre du commerce compétent:

Registre du commerce de Genève

Organisation après soumission au droit étranger:

SKYVALLEY SA
Avenue de la Liberté 16A
1930 Luxembourg
Luxembourg

Nouveau siège de la société: Luxembourg

Indications sur le registre:

Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg

Date de la décision de transfert de siège: 17.12.2019

Décision de:

l'assemblée générale

Remarques juridiques:

Les créanciers de l'entité soumise au droit étranger peuvent, dans le délai imparti, produire leurs créances et exiger d'elle des sûretés.

Publication selon l'art. 163 LDIP.

Les créanciers sont informés que, suite au transfert de siège, la société sera soumise au droit luxembourgeois.

Délai : 2 mois à partir de la dernière date de publication

Fin du délai: 20.02.2020

Point de contact:

SKYVALLEY SA
c/o ALBER & ROLLE Experts-comptables Associés SA
Chemin Frank-Thomas 34
1208 Genève